



LE SPOT

CE
25/09/2014



LES ADIEUX DU PRESIDENT

Philippe Germond expose sa vision du PMU pour les deux prochaines années :

- Investir dans les réseaux physiques
- Faire preuve d'innovation
- Accélérer le développement à l'international
- Donner une meilleure image des Courses
- Investir pour profiter d'un rebond économique (pas avant 2 ans)

Selon lui, le PMU mérite d'être plus libre, l'institution plus entrepreneuriale et moins conservatrice.

Il rappelle une phrase des Sociétés Mères trop souvent entendue :
« *Moi vivant... jamais !* »

En réponse à une question du SHN/CGC sur l'avenir de l'international au PMU, il ne cache pas qu'il a repoussé durant son mandat, plusieurs tentatives d'ingérence de la part des Sociétés Mères.

Avec sincérité, il est revenu plusieurs fois sur le plaisir qu'il a ressenti de travailler avec un Comité de Direction compétent qu'il n'a jamais remanié et avec les collaborateurs du PMU qu'il juge particulièrement dévoués à l'entreprise.

LE BILAN DES ANNEES GERMOND

Le SHN/CGC a toujours formulé un avis favorable sur la stratégie de l'entreprise et sur les principales orientations du mandat de Philippe GERMOND :

- Diversification vers le sportif et le poker
- Développement à l'international
- Refonte du système informatique
- Modernisation de l'activité

Aujourd'hui, notre CA n'est pas au mieux, mais notre position sur le marché on line et nos résultats à l'international démontrent que les choix étaient les bons et nous souhaitons ardemment que son successeur s'attache à mener à bien les projets de PMU 2020.

Par ailleurs, le Président sortant a toujours tenu, vis-à-vis des Organisations Syndicales, un discours franc, pragmatique et transparent et il laisse un PMU apaisé sur le plan social.

Nous avons donc salué ce bilan comme il se doit et souhaité bonne route à Philippe GERMOND, ce qui est la moindre des choses pour le futur patron d'une entreprise leader dans la location de véhicules.

DEPART DE P. GERMOND

Communiqué de presse
des Sociétés Mères...



UN DERNIER COUP (de sabot) POUR LA ROUTE

L'hommage rendu à la Présidence ne nous a pas empêché de rappeler les points de désaccord que le SHN/CGC garde encore sur l'estomac, comme :

- Le retour toujours plus conséquent à la filière avec 130 M€ de plus chaque année pour des actionnaires qui ont tout dilapidé sans se réformer
- L'augmentation différenciée du point et le GERMONSTRUEUX 0% pour les cadres en 2014.

Une chose est certaine : Après son expérience dans l'institution, P. Germond a sous le capot les chevaux qu'il faut pour conduire à bon port les salariés d'Europcar. En revanche, ceux-ci doivent s'attendre à un dirigeant fin stratège, mais qui ne lâchera rien sur les salaires, même s'il en a sous la pédale de ses voitures de location !

PROBLEMES DE PARTANTS



Au moins,
chez EUROPCAR,
on ne manque pas de
chevaux...
sous les capots !...

DIVERS

TELEPHONIE : Appel d'offres fin 2015, avec la volonté de se doter d'une meilleure couverture que celle de SFR ainsi que de la possibilité de changer plus souvent de smartphone.

VEHICULES : Appel d'offres en novembre 2014. Nous avons rappelé que les futurs véhicules doivent être dotés de **5 places** dans la perspective d'en faire des **véhicules de fonction** pour les CDS qui en feront le choix.

SOULTE

Rappel : Sont éligibles à la soulte les collaborateurs en CDI qui ont moins de 15 d'ancienneté d'ARS.

Toutes les périodes de contrat de travail dans l'Institution sont prises en compte, contiguës ou non (CDI et CDD, temps plein ou temps partiel sauf l'intérim), selon les règles fixées par L'ORPESC (qui sont inchangées sur le calcul).

En conséquence, l'ancienneté sur la fiche de paie peut-être inférieure à celle de l'ORPESC, sur laquelle sont basées l'acquisition des droits ARS et le versement de la soulte...

TECHNOLOGIE A.V.E.C

Signification : **A**pporter **V**os **E**quipements de **C**ommunication **P**ersonnels.

Technologie qui permet de déposer, sur ses outils personnels, des éléments professionnels (messagerie, contact, calendrier,...)

Prérequis : acceptation du manager.

A partir de fin octobre, les collaborateurs auront le choix d'utiliser ou non ce service.

Si le collaborateur prend cette option et qu'il a un équipement de fonction, **il devra rendre son équipement et ses communications téléphoniques seront à sa charge** (groupes !)

L'idée était bonne, mais ses clauses de mise en œuvre sont aberrantes.

Dans ces conditions, les collaborateurs qui aimeraient faire **AVEC** leurs équipements personnels, risquent de préférer faire **SANS**...



LE DERNIER TOUR DE P. GERMOND



« *Sympa mon nouveau maillot vert !* ».

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU

06 89 63 56 36

(Avec un chèque de 50 €)

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET : 06 07 11 42 68

Patrick GRATZ : 06 07 86 75 04

Mireille SANSON : 06 86 25 93 80

Guillaume DEGRAVE : 04 78 78 83 57